

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 MARS 2008

Création d'un réseau Cheval et différences en Limousin.

Mise en place du comité de pilotage.

étaient présents:

Jacques ROBIN, Pdt du CRE POITOU-CHARENTES, et Yves DECAVELE, Pdt de l'ARERSLH (Cheval Handi POITOU-CHARENTES);

pour le CONSEIL RÉGIONAL: Joël RATIER (représentant J-Paul DENANOT, excusé), Anne-cécile PASTEAU;

pour la DRDJS: Daniel ARRANZ, B. DAOUDA; **DDJS 19:** Laszlo HORVATH; **DDJS 23:** J-Michel DELVERT, Franck DETEULE;

pour le COMITE REGIONAL DU TOURISME: Myriam VANDENBOSSCHE (représentant Corinne CHOCAT, excusée);

pour les HARAS NATIONAUX: Mme DUMAIN, association LES 3 TOURS;

pour le CRE: Emmanuel QUITTET, Carole, Dr Dominique GUINOT (Commission attelage); **CDE 23:** Evelyne CLEMENT, Eric MARTIN; **CDTE 19:** Elisabeth BURBAN (représentant J-Paul BOSSOUTROT, excusé);

pour la Délégation Régionale HANDISPORT: Caroline CHERBEIX;

représentants centres équestres:

Nathalie DEJOUHANNET (Centre équestre du Muret, 87)

Lorraine DOIRISSE (Ecuries du Villard, 87)

Edouard LEJEUNE (Etrier de Condat, 87)

Thierry MONCHIERI (Centre équestre de Meymac, 19)

Isabelle TREDEZ (Domaine équestre du Treuil, 87)

représentants associations:

ADAPEI et AGEF 19: Nathalie CHUSSEAU (monitrice d'équitation D.E.)

AREHA: Bernard LESTIEUX (Bellac, 87)

ACH'VAL: Dominique MARTINEZ, J-M MARTINEZ, Magali OUACIF (Ambazac, 87)

AFM: Pascale GARRIDO, Nicolas GARRIDO (St-Germain-les-Belles, 87)

excusés:

CONSEIL GENERAL de la CORREZE: Dr J-Pierre DUPONT

CONSEIL GENERAL de la CREUSE: Mr LOZACH

CONSEIL GENERAL de la HTE-VIENNE: M-Françoise PERROL-DUMONT

CROS du Limousin: Dominique MALCOTTI

CONSEIL du CHEVAL: Arnaud TAILLEFER

CDT 23: Christophe GRAVIER

SPORT ADAPTE 87: Aude CHABAUD Frédéric BEAUFFENY

FONDATION CHIRAC: Françoise BEZIAT

APF: Julie ABADIE et Catherine ELESSA

UNIOPSS: Clothilde GUILLON

USSEL Equitation: Françoise LEROY

Foyer de vie de NEUVIC-ENTIER: Mr ROUSSEL

Emmanuel QUITTET ouvre l'assemblée et donne la parole à Jacques ROBIN, Pdt du CRE POITOU-CHARENTES, et Yves DECAVELE, Pdt de l'ARERSLH (Cheval Handi POITOU-CHARENTES), initiateurs et acteurs du réseau "Cheval et différences Poitou-Charentes" venus présenter les objectifs, l'historique et le fonctionnement de leur réseau

Le réseau "Cheval et différences est un réseau qualité destiné aux publics handicapés ou en difficulté, référencés en 4 grandes familles: handicap (ou difficulté) *physique, psychique, sensoriel, social ou relationnel*.

Quelques pourcentages régionaux et nationaux, sensiblement similaires, montrent que:
plus de 80% des structures équestres accueillent ce type de publics;
- le public présentant un handicap psychique est majoritairement accueilli dans les établissements équestres ;
- la moitié environ des enseignants se disent compétents et parmi eux une majorité sont demandeurs de formation spécifique.

objectifs du réseau:

- **référencer la nature des moyens mis en oeuvre** selon les publics accueillis,
- **recenser la nature de la prise en charge** (objectif thérapeutique, sportif, de loisir, médico-socio-éducatif, d'insertion professionnelle ou sociale), *les accessibilités, l'ensemble des moyens techniques* (cavalerie, matériel), *la qualité de l'encadrement*;
- **optimiser la qualité de l'accueil** et de la prise en charge de ces publics
- **valoriser les prestations de la structure équestre**.

Jacques Robin insiste sur le fait qu'il n'est en aucun cas question d'un label et que le réseau est précisément destiné aux structures qui ont besoin d'améliorations.

La mise en place du réseau débute en juin 2006 et connaît 5 étapes:

- 1) questionnaire préliminaire envoyé à toutes les structures équestres FFE de la région
- 2) inventaire des structures volontaires pour adhérer au réseau
- 3) Comité de pilotage*, élaboration du cahier des charges
- 4) visites sur site par tandem à double compétence (cheval et médico-social)
- 5) acceptation du projet par le Comité de pilotage

Un annuaire sort en juillet 2007, qui répertorie 33 structures équestres.

La maintenance et le développement du réseau passe par les visites annuelles de renouvellement, l'étude des nouvelles demandes, l'élargissement à l'ensemble des structures visitables liées aux équidés.

Son animation est orientée vers la formation, l'appui technique sur les sites, la recherche et/ou la création de matériel adapté, l'aide à la remonte et l'appui aux journées thématiques ou sportives.

Sa promotion consiste à *faire connaître le réseau* y compris au monde médico-social, *organiser des journées à thème, élargir le réseau aux régions intéressées*.

Le réseau "Cheval et différences Poitou-Charentes" a été présenté au CRE Aquitaine en février 2008.

Il organise les "journées interrégionales "Cheval et différences" les 16 et 17 juin à LA ROCHELLE, journées d'échanges et de travail où seront notamment abordés les thèmes de la formation des membres du réseau et le maillage interrégional. Une rencontre sportive de Sport Adapté aura lieu sur place le 17 juin. Des ateliers "pratiques" sont prévus.

Les partenaires financiers du réseau sont: le comité Régional d'Equitation, le Conseil Régional, la DRDJS, les Haras Nationaux (remonte), le CROS, les bénévoles (pilotage, formation).

*membres du comité de pilotage: *Comité Régional d'Equitation, Haras Nationaux, ARERSSLH(Cheval Handi en Poitou-Charentes), Conseil Régional, Conseils Généraux, DRJS et DDJS, CROS et CDOS (Comités Olympiques et Sportifs), Comité Régional Handisport, Comité Régional Sport adapté, Comités Départementaux d'Equitation, experts régionaux "cheval et différences"*.

Echanges avec les participants

J-M MARTINEZ demande si le travail déjà préparé par le Poitou-Charentes peut permettre au Limousin d'aller plus vite. J.ROBIN et Y. DECAVELE soulignent l'importance de prendre le temps de mettre en place le réseau, sans précipitation.

D. ARRANZ, Directeur de la DRJS du Limousin, indique que ce projet est intéressant notamment parce qu'il part de la réalité du terrain, est ouvert à la participation de chacun, s'inscrit dans la durée, et met en relation différents groupes sociaux.

Il précise qu'il connaît la richesse du fonctionnement cheval /public handicapé ou en difficulté sociale, pour l'avoir pratiqué, et qu'il est prêt à soutenir le projet.

il souligne qu'il est plus efficace de partir du local que de compter sur le national.

L. HORVATH, Directeur de la DDJS de Corrèze, apporte aussi son soutien au projet. Il pose la question de l'absence de syndicats et de représentants professionnels au sein du réseau Poitou-Charentes, notamment dans le cadre de la formation. Il précise cependant qu'effectivement, la formation est libre en France.

Il lui est répondu que l'important pour le réseau est de donner une réponse immédiate à la demande. Les formateurs agissent pour le moment bénévolement; l'officialisation de la formation viendra ensuite. Une demande d'agrément suit son cours.

D. GUINOT rappelle que le projet cadre totalement avec la loi de 2005 sur le handicap: égalité des droits et des chances, participation des citoyens.

Il souligne que ce projet est à la croisée des différents secteurs socio-médico-éducatifs.

Il insiste sur l'importance de la professionnalisation du projet (à terme, celui-ci ne peut perdurer que si ses acteurs professionnels sont rémunérés).

B. LESTIEUX, éducateur spécialisé, parle du partenariat nécessaire entre le médico-social et les centres équestres pour l'accueil des personnes handicapées.

Mme DUMAIN (association Les 3 Tours de Pompadour) demande s'il y a un lien avec le label Tourisme et Handicap (NB: les Haras sont le seul site équestre à être labellisé en Limousin), qui présente notamment l'intérêt d'amener les personnels à se former. Il lui est répondu que le réseau s'est appuyé sur le label dans le domaine de l'accessibilité.

Pascale GARRIDO, représentant l'association AFM et cavalière handicapée, insiste sur l'importance de la participation de personnes handicapées aux visites des sites équestres volontaires, particulièrement pour recenser l'accessibilité.

Yves DECAVELE propose, pour les enseignants limousins ayant soif de formation, de commencer en participant aux journées interrégionales du 16 et 17/06, et de mettre ensuite en place un calendrier de modules de formation.

A l'issue de la réunion, 13 "acteurs de terrain" présents (acteurs professionnels ou bénévoles des domaines équestre, medico-socio-éducatif et associatif, valides et handicapés) intègrent le comité de pilotage aux côtés des représentants des instances officielles, membres de fait.